

EUROPE / AMÉRIQUE DU NORD

ÁÍSÍNAI'PI

CANADA

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL – COMMENTAIRES DE L'UICN À L'ICOMOS

ÁÍSÍNAI'PI (CANADA)

Pour évaluer ce paysage culturel et fournir ses commentaires à l'ICOMOS sur les éléments naturels de ce bien, l'UICN s'est appuyée sur une étude théorique de la proposition et la contribution d'un évaluateur théorique externe non associé à la proposition. L'étude théorique externe a également été communiquée directement à l'ICOMOS pour contribuer à sa réflexion approfondie sur la proposition. L'évaluation de la proposition pour le Comité du patrimoine mondial sera finalisée par l'ICOMOS.

Le bien proposé est un site en série composé de trois éléments qui portent les noms de Áísínai'pi, Haffner Coulee et Poverty Rock, situés en Alberta, au Canada. La superficie totale du bien proposé s'élève à 1106 ha et celle de la zone tampon à 1047 ha.

La proposition recouvre une zone importante pour la conservation de la nature. Selon le dossier de la proposition, les trois éléments du bien proposé sont totalement inclus dans les limites du Parc provincial Writing-on-Stone (catégorie II de l'UICN) qui a été créé en 1957 (agrandi en 1962, 1964, 1968 et 1992). La zone est classée au titre de la loi sur les parcs provinciaux de l'Alberta (RSA 2000, voir P-35). Une partie du bien proposé est aussi classée Ressource historique provinciale dans le cadre de la loi sur les ressources historiques (RSA 2000, voir H-9) (Carte 10). L'élément Áísínai'pi du bien proposé et la zone tampon associée sont aussi classés Site historique national du Canada.

La plus grande concentration d'art rupestre du bien proposé se trouve sur la principale falaise d'art rupestre dans la Réserve archéologique (dans l'élément Áísínai'pi). En 1981, le niveau de protection juridique a été renforcé lorsque la majeure partie de la Réserve archéologique a été déclarée « Ressource historique provinciale ». Le dossier de la proposition mentionne des valeurs pour la conservation, notamment en tant qu'« habitat protégé pour toute une gamme d'espèces de la faune sauvage des prairies, y compris une importante concentration de plantes rares et un certain nombre d'espèces menacées ».

La description du bien proposé mentionne la géologie et la morphologie postglaciaire et donne une brève description de la diversité des habitats, mentionnant certaines des espèces d'importance culturelle. Aucune liste globale des espèces n'est intégrée et il n'y a aucune mention d'espèces menacées.

L'étude reçue par l'UICN note, entre autres problèmes, des préoccupations concernant l'impact d'un terrain de rodéo voisin qui aurait eu, par le passé, des incidences perturbantes sur le bien proposé. Le bien-fondé de l'emplacement de cet établissement est remis en question et l'UICN considère que cette question devrait être examinée de manière plus approfondie par l'ICOMOS dans son évaluation et son processus d'examen.